



PROCES VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuves pratiques)

Site de formation continue – INDRE-ET-LOIRE

SESSION DE MAI 2025

A Orléans, le 16 MAI 2025

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
0000511784	VTC	ADMISSIBLE
0000533562	VTC	ADMISSIBLE
0000528191	VTC	ADMISSIBLE
0000527551	VTC	ADMISSIBLE

La Présidente de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

Aline MERIAU